



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 11138

Numéro SIREN : 423 829 225

Nom ou dénomination : 1 TERRE NET

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2016 sous le numéro de dépôt 15040



1601505901

DATE DEPOT :

2016-02-11

NUMERO DE DEPOT :

2016R015040

N° GESTION :

2008B11138

N° SIREN :

423829225

DENOMINATION :

1 TERRE NET

ADRESSE :

67 boulevard De Reuilly 75012 PARIS

DATE D'ACTE :

2015/12/11

TYPE D'ACTE :

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE :

CHANGEMENT DE GERANT

**Société 1 Terre Net  
Sarl au capital de 7.623 euros  
RCS PARIS B 423 829 225**

26/12/2015

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

16 MAI 2016

**EN DATE DU 11 DECEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 11 Décembre

Les associés de la société, société à responsabilité limitée au capital de 7.623 euros, dont le siège social est au 67, boulevard de Reuilly à 75012 PARIS, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS Paris B 423 829 225, se sont réunis au dit siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur William Tain, gérant de la société.

Le Président constate que sont présents :

|               |                                 |
|---------------|---------------------------------|
| Frédéric Tain | titulaire de 245 parts sociales |
| Monique Tain  | titulaire de 104 parts sociales |
| William Tain  | titulaire de 47 parts sociales  |
| André Tain    | titulaire de 104 parts sociales |

|  |              |
|--|--------------|
| Greffe du tribunal<br>de commerce de Paris<br>Acte déposé le : | 11 FEV. 2016 |
| Sous le N° :   | R 1164-15    |

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 500 parts sociales

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président dépose ensuite sur le bureau à la disposition des associés :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte des résolutions proposé à l'approbation de l'assemblée,

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AT  
M  
PT  
WT

## ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur William TAIN de son mandat de gérance.
- Nomination de Monsieur André TAIN en qualité de gérant.
- Formalités à accomplir.

Puis, il donne lecture de son rapport de la gérance et ouvre les débats.  
Ensuite, personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

### PREMIERE RESOLUTION

La Collectivité des associés accepte la démission de Monsieur William TAIN de son mandat de gérance à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIEME RESOLUTION

La Collectivité des associés décide de nommer Monsieur André TAIN, de nationalité française, né le 14 août 1942 à 92 Gennevilliers et demeurant 2 impasse Mendès-France à 19 Argentat, gérant de la société à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 pour une durée illimitée.  
Monsieur André TAIN qui accepte ces fonctions déclare n'être frappé d'aucune interdiction l'empêchant d'exercer un mandat de gérance dans la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

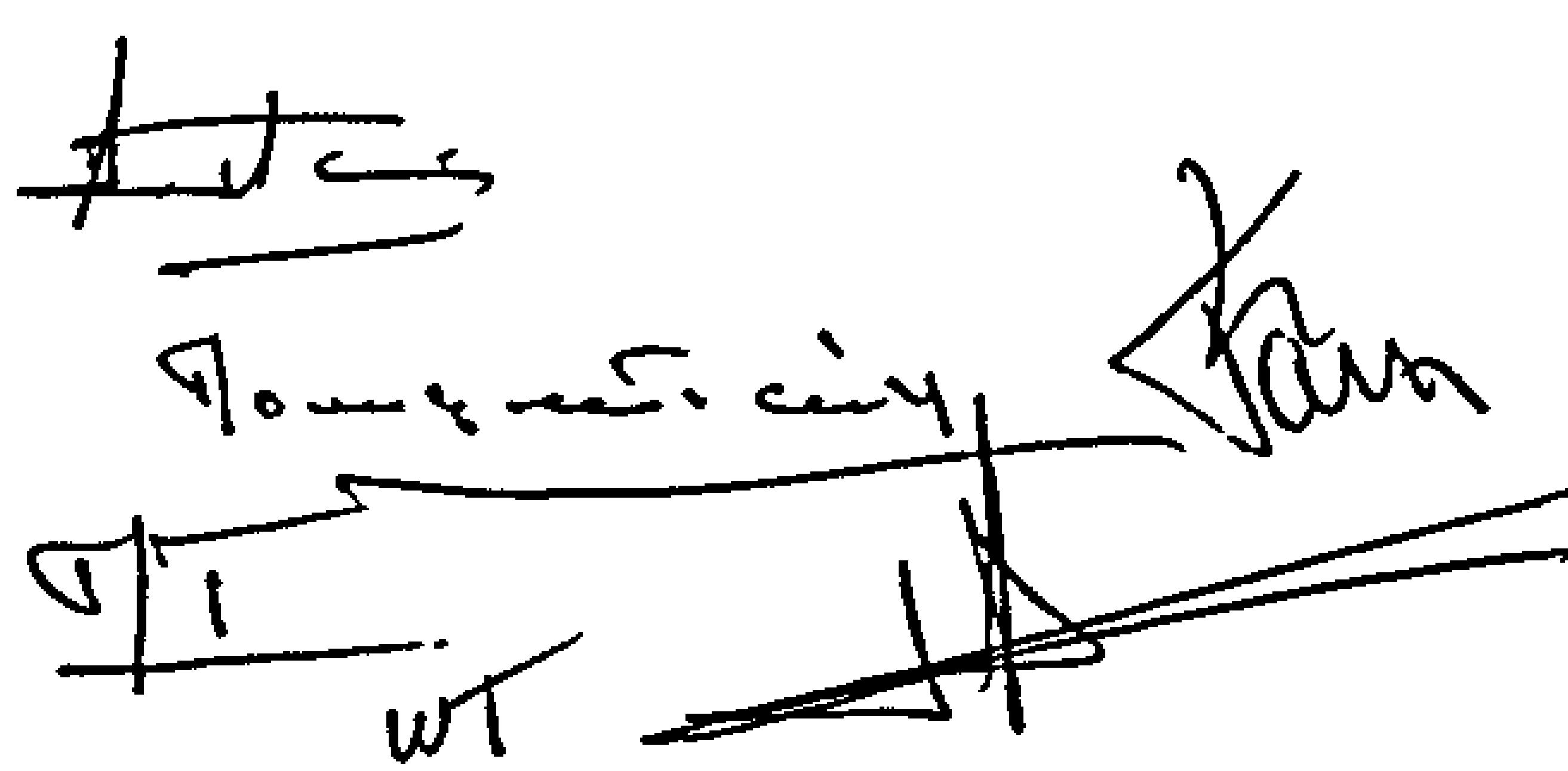
### TROISIEME RESOLUTION

La Collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales liées aux résolutions qui précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

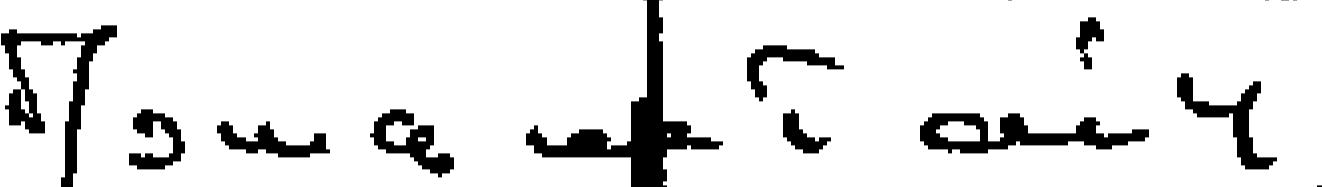
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

  
Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including 'AT', 'WT', and 'X' (likely initials of the signatories).

**SOCIETE 1 TERRE NET**  
**Sarl au capital de 7.623 euros**  
**RCS Paris 423 829 225**

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 11 Décembre 2015**

| <b>Nom / Prénom</b> | <b>Nombre de parts sociales</b> | <b>Signature</b>  |
|---------------------|---------------------------------|---|
| Frédéric Tain       | Deux cent quarante cinq         |  |
| André Tain          | Cent quatre                     |  |
| Monique Tain        | Cent quatre                     |  |
| William Tain        | Quarante sept                   |  |
|                     |                                 |   |